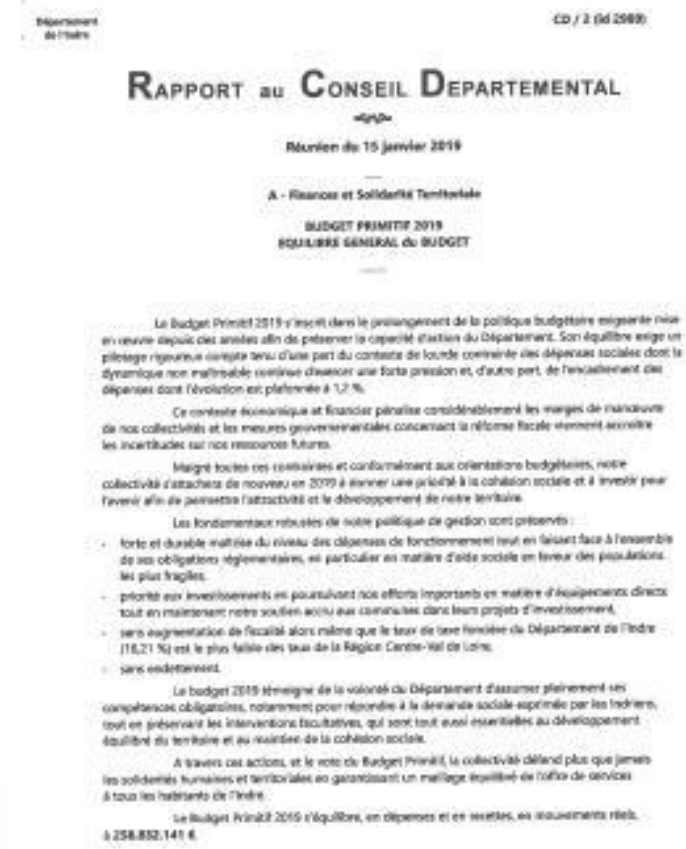

Département de l'Indre

CD / 2 (Id 2989)

# RAPPORT au CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 15 janvier 2019

A - Finances et Solidarité Territoriale

**BUDGET PRIMITIF 2019**
**EQUILIBRE GENERAL du BUDGET**

Le Budget Primitif 2019 s'inscrit dans le prolongement de la politique budgétaire exigeante mise en œuvre depuis des années afin de préserver la capacité d'action du Département. Son équilibre exige un pilotage rigoureux compte tenu d'une part du contexte de lourde contrainte des dépenses sociales dont la dynamique non maîtrisable continue d'exercer une forte pression et, d'autre part, de l'encadrement des dépenses dont l'évolution est plafonnée à 1,2 %.

Ce contexte économique et financier pénalise considérablement les marges de manœuvre de nos collectivités et les mesures gouvernementales concernant la réforme fiscale viennent accroître les incertitudes sur nos ressources futures.

Malgré toutes ces contraintes et conformément aux orientations budgétaires, notre collectivité s'attachera de nouveau en 2019 à donner une priorité à la cohésion sociale et à investir pour l'avenir afin de permettre l'attractivité et le développement de notre territoire.

Les fondamentaux retenus de notre politique de gestion sont préservés :

- forte et durable maîtrise du niveau des dépenses de fonctionnement tout en faisant face à l'ensemble de ses obligations réglementaires, en particulier en matière d'aide sociale en faveur des populations les plus fragiles,
- priorité aux investissements en poursuivant nos efforts importants en matière d'équipements directs tout en maintenant notre soutien accru aux communes dans leurs projets d'investissement,
- sans augmentation de fiscalité alors même que le taux de taxe foncière du Département de l'Indre (18,21 %) est le plus faible des taux de la Région Centre-Val de Loire,
- sans endettement.

Le budget 2019 témoigne de la volonté du Département d'assumer pleinement ses compétences obligatoires, notamment pour répondre à la demande sociale exprimée par les Indriens, tout en préservant les interventions facultatives, qui sont tout aussi essentielles au développement équilibré du territoire et au maintien de la cohésion sociale.

A travers ces actions, et le vote du Budget Primitif, la collectivité défend plus que jamais les solidarités humaines et territoriales en garantissant un maillage équilibré de l'offre de services à tous les habitants de l'Indre.

Le Budget Primitif 2019 s'équilibre, en dépenses et en recettes, en mouvements réels, à 258.852.141 €.

BUDGET

**Budget Primitif 2019**

**1 DOCUMENT** Publié le 19 mai 2023

**Budget Primitif 2019**
PDF - 339.65 Ko


**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36



URL de la page : https://www.indre.fr/fr/publications/budget-primitif-2019